

MILLERYINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JUILLET 2023

LE MOT DU MAIRE

Au moment où je rédige cet édit nous sommes déjà à mi-mandat. Durant ces trois ans notre équipe aura été particulièrement active et aura réalisé ou mis en chantier une bonne partie de son programme de campagne que je vous invite à consulter à nouveau tant il est rare que des candidats respectent leurs engagements une fois élus, c'est pourtant ce que nous faisons : renégociation du prêt principal, participation au PEL, réfection de la cour d'école et du parc, démarche participative sur les espaces publics et le projet de place de village. Je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure, pour son travail et son investissement au quotidien. Je profite de cet édit pour vous inviter à venir participer à l'inauguration de la cour d'école le vendredi 15 septembre à 17h30.



Depuis plusieurs semaines, de nombreux départements sont frappés par une sécheresse que l'on annonce historique. Plusieurs communes sont d'ores et déjà classées par les services de l'État, en alerte sécheresse. L'ensemble des élus et des services municipaux sont pleinement mobilisés pour faire face à cet aléa climatique à travers un certain nombre de mesures prises dès le printemps pour diminuer notre consommation d'eau, par exemple à travers la plantation de nouvelles espèces ou en

mettant du paillage au sol afin de limiter l'évaporation. Tout comme vous constaterez que, grâce à votre confiance, nous avons réalisés depuis de nombreuses années de multiples actions pour optimiser la gestion de cette ressource comme la récupération de l'eau de la cour de l'école pour l'arrosage.

La fin de la période scolaire arrive et les vacances d'été approchent à grands pas. Comme à l'accoutumée, elles permettront à chaque administré de pouvoir profiter du temps ensoleillé et de s'offrir du repos amplement mérité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Bernard BALLAND

2

CONSEIL MUNICIPAL
FINANCES
URBANISME
BASSIN DE POMPEY

3

ECOLES
PERISCOLAIRE
ASSOCIATIONS
DIVERSES

4

LE SAVIEZ-VOUS?
PENSE-BETES



10-28 juillet
Centre aéré

14 juillet
tournoi de foot

26 juillet
Point d'accueil
Cyclotouristes

2 septembre
Marché nocturne

15 septembre
Inauguration de la
cour d'école

24 septembre
Elections
sénatoriales

25 septembre
Conseil municipal



2 rue des chènevières
54 670 MILLERY
Tél 03 83 24 96 43
secretariat@millery.fr
www.millery.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations et décisions

- renouvellement d'un bail pour la mise à disposition de la parcelle cadastrée ZA7 à M. Thierry WEYLAND ;
- distraction du régime forestier de la parcelle cadastrée ZD3 louée à un agriculteur ;
- déclassement de délaissé de voirie et vente partielle du sentier de Chaise et de la parcelle AA218 d'une surface de 36 m² à M. Michel PROPIN pour un montant de 1.500 €;
- participation avec le Bassin de Pompey à un groupement de commandes pour la fourniture et la maintenance de défibrillateurs ;
- désignation des « grands électeurs » pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023;
- Démission de Julianne BIC, conseillère municipale.

FINANCES

Principales données financières de l'exercice 2022

| Fiscalité communale / Fiscalité moyenne de chaque échelon | | | | |
|---|---------|-------------|---------|----------|
| | Millery | Département | Région | National |
| Taxe d'habitation | 8,70 % | 11,54 % | 13,76 % | 12,69 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 27,14 % | 29,43 % | 28,92 % | 34,89 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 20,03 % | 26,49 % | 33,26 % | 43,76 % |

| Charges et ressources communales / moyenne de la strate | | | | |
|---|---------|-------------|--------|----------|
| En €/habitant | Millery | Département | Région | National |
| Ressources fiscales | 412 | 396 | 432 | 482 |
| Charges générales | 164 | 200 | 221 | 231 |
| Charges de personnel | 276 | 230 | 241 | 301 |
| Charges gestion courante | 124 | 108 | 107 | 118 |
| Charges financières | 7 | 11 | 12 | 13 |
| Dépenses d'équipement | 290 | 266 | 312 | 330 |
| Remboursement emprunts | 76 | 53 | 72 | 72 |
| Dotations | 36 | 45 | 58 | 56 |
| Subventions reçues | 76 | 60 | 82 | 97 |

| en € | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Encours de la dette | 726368 | 676546 | 623774 | 680872 | 633215 |
| Charges financières | 36946 | 34765 | 32484 | 120972 | 4364 |
| Dépenses d'équipement | 44743 | 29239 | 152035 | 76563 | 180910 |
| Subventions reçues | 3642 | 1330 | 39760 | 15043 | 47343 |
| Dotations d'investissement | 14495 | 11246 | 10856 | 31141 | 22262 |
| Charges de fonctionnement* | 399881 | 360776 | 390442 | 467759 | 358633 |
| Produits de fonctionnement* | 468782 | 487993 | 472812 | 507852 | 463377 |
| Capacité autofinanc. brute | 68901 | 127217 | 82370 | 40093 | 104744 |

*charges et produits réels de fonctionnement

URBANISME

Lotissement la Chamblée

Le projet d'aménagement d'un lotissement d'une quarantaine de maisons dans le quartier de la Chamblée est actuellement en phase d'études. Après une présentation d'une esquisse en mairie, le lotisseur va engager des démarches auprès des propriétaires des parcelles concernées. Si elles aboutissent, le permis d'aménager pourrait être déposé en septembre 2024. Les travaux débuteraient alors en 2025.

BASSIN DE POMPEY

Extension de la Zone d'Activités des Sablons

L'achat des terrains étant réalisé, le Bassin de Pompey a présenté au conseil municipal le projet d'extension de la ZA des Sablons destiné à accueillir des entreprises de tailles intermédiaires (aucune logistique). Ce projet s'adapte à la géographie des lieux (fort dénivelé), insiste sur l'intégration paysagère, respecte la zone humide en partie basse (aucun aménagement), prend en compte les mobilités douces (piste cyclable sécurisée) et minimise l'impact sur le village (maintien de l'accès actuel). Le permis d'aménager devrait être déposé en septembre prochain pour un démarrage des travaux courant 2025.

La CCBP se lance dans l'aventure olympique

A un an des JO de Paris 2024, la CCBP va entrer dans la communauté « Terre de Jeux » et s'engager à mettre en place ou déployer des programmes liés au sport : mise en place d'actions dans les écoles, création d'une dynamique territoriale visant à mettre en lien les acteurs (communes, associations, écoles) et à porter les valeurs de l'olympisme (excellence, respect, amitié) et du paralympisme (courage, détermination, inspiration, égalité).

Publications récentes

Retrouvez sur le site communautaire toutes les dernières publications du Bassin de Pompey :

- le programme estival des visites guidées
- les rendez-vous nature 2023
- le rapport d'activités 2022

<https://tourisme.bassinpompey.fr/1/informations-transversales/publications>



Voirie

La commune a relancé le Bassin de Pompey pour l'entretien et la sécurisation de certaines rues du village avant la fin de l'année : réalisation d'un marquage au sol pour le cheminement sécurisé des enfants entre l'école et l'arrêt de bus, la réfection de la rue Moulin par une émulsion/gravillonnage, le déplacement de deux passages piétons sur l'avenue de la Moselle (au droit de la rue du chapitre et au droit de la rue des chènevières), l'installation d'un panneau d'interdiction de circulation des bus dans la rue des chènevières, et, sur la piste cyclable, la reprise d'une crevasse côté Custines et l'ajout de panneaux stop et de barrières.

ÉCOLES

Inauguration de la cour d'école Marguerite REITZ

L'inauguration de la cour d'école rénovée et l'accès au parc de la mairie aura lieu vendredi 15 septembre à 17h30. Toute la population est cordialement invitée à cette cérémonie qui se clôturera par le verre de l'amitié.

Des classes du RPI, bientôt « Classes Olympiques »?

Les deux classes de l'école Marguerite Reitz ont posé leurs candidatures au dispositif « Classes Olympiques » pour l'année scolaire 2023/2024. L'objectif est d'accompagner et de faire vivre l'événement des JO de Paris 2024 à l'école. La commune, récemment labellisée « Terre de Jeux », apportera tout son soutien à cette belle initiative avec une participation financière de 500 € pour une classe. La commune d'Autreville en fera de même pour l'autre classe. Si elles sont retenues, elles bénéficieront d'un programme enrichissant sur les thématiques du sport-santé, le sport-handicap, la prévention et la sécurité routière, le développement durable.

PERISCOLAIRE

Les tarifs changent

A partir de la prochaine rentrée scolaire, les communes de Millery et d'Autreville ont décidé de faire évoluer [les tarifs du périscolaire](#). Retrouvez le détail des prestations proposées, selon votre quotient familial CAF, sur le site communal en page Vie pratique/Enfance Jeunesse/Périscolaire.

ASSOCIATIONS

Accueil de Loisirs Millery-Autreville

Pour cet été, l'AFR vous propose un accueil de loisirs sans hébergement à la salle Marcel Canet, entre le 10 et le 28 juillet, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Une garderie est organisée à partir de 8h30 et jusqu'à 18h. Les repas pris sur place seront livrés par la Maison des Raviolis. Les

inscriptions à la semaine sont ouvertes. Contact : [Claudine GERVASON tél. 06 21 86 25 56](#).

Ateliers céramistes

Animation Village vous propose cet été à Millery des ateliers encadrés par un artiste céramiste, Carlos Batista. Du 14 juin au 26 août, ce sont 7 temps forts pour s'initier ou se perfectionner à la pratique du tour de potier, sur le thème « de la recette à l'assiette ». Inscription gratuite sur réservation. Contact : [Michel PROPIN tél 06 70 35 42 14](#).

Point d'accueil de la semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme

Mercredi 26 juillet, Millery va accueillir une partie des 6000 cyclotouristes inscrits à la Semaine Fédérale Internationale de Pont-à-Mousson. Un ravitaillement, une restauration et des buvettes seront ouverts de 8h à 16h autour de la salle polyvalente et sur le stade. Vous pouvez encore rejoindre le Comité des Fêtes et la cinquantaine de bénévoles qui assureront la préparation et l'intendance de cette journée.

Contact : [Cédric UGOLINI 06 08 53 72 77](#).

2ème marché nocturne du Comité de Fêtes

Il aura lieu samedi 2 septembre à partir de 18h autour du stade et de la salle polyvalente. Une quarantaine d'exposants ont déjà confirmé leur participation. Des expositions de peinture et de poteries, Madeleine M et un souffleur de verre enrichiront le programme de la soirée animée, comme l'année passée, par l'artiste musicienne Vanessa MEGEL. Restauration et buvette sur place.

INFORMATIONS DIVERSES

Fête de fin d'année pour les aînés

La commune attache une grande importance à la qualité de vie de tous ses concitoyens, et notamment de ses aînés. Dans ce cadre et dans la perspective des fêtes de fin d'année, elle souhaite marquer ce moment avec un geste chaleureux envers elles. Deux propositions leur sont présentées. Elles sont invitées à choisir celle qui leur convient le mieux entre le repas des aînés ou le colis de fin d'année. Le coupon-réponse, joint au courrier d'invitation envoyé début juillet, est à retourner avant le 15 août 2023. Les personnes âgées de 65 ans et plus qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales sont priées de se faire connaître rapidement en mairie.

Fermeture de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 7 au 20 août. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le maire ou ses adjoints.

Les distributeurs sont arrivés

Après plusieurs mois d'attente, ils sont enfin arrivés! Des pizzas, du pain et des boissons fraîches à volonté, quel que soit le jour ou l'heure de la journée, c'est ce que vous offrent les distributeurs installés récemment en bas du village.



Arrêté préfectoral « sécheresse »

Le préfet a placé le territoire en situation d'ALERTE en précisant les mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau. Retrouvez l'évolution de la sécheresse et des restrictions en cours sur l'application EauSec54 ou sur le site <https://www.millery.fr/index.php/arretes-municipaux/>

Etat civil - Décès

Mme Thérèse VUILLEMIN le 22 avril 2023 à 100 ans.

LE SAVIEZ-VOUS?

Faut-il se protéger des fortes chaleurs ?

Les canicules sont des événements climatiques extrêmes ayant un retentissement humain important. Et même en dehors des canicules, les températures chaudes, qui sont souvent perçues comme ne présentant pas d'enjeu pour la santé, conduisent pourtant également à des risques importants.

Pendant les températures extrêmes, l'ensemble de la population doit modifier ses comportements pour se protéger car la sur-exposition liée à l'environnement ou à l'activité physique, l'incapacité

à se soustraire à l'exposition et la susceptibilité individuelle (âge, femmes enceintes, bébé, prise de certains médicaments...) sont des principaux facteurs de risques.

Quels sont les signes qui doivent alarmer : des crampes, une fatigue, des maux de tête, de la fièvre ou encore des nausées et des vertiges.

Comment lutter individuellement : en restant au frais dans la mesure du possible, en buvant de l'eau sans attendre d'avoir soif, en mangeant frais, en ne buvant pas d'alcool et éventuellement en se mouillant le corps régulièrement.

Déjà, en 1976, la canicule s'était installée sur la France entre le 23 juin et le 7 juillet, soit pendant 2 semaines consécutives. Un épisode long et intense qui avait fait près de 4500 morts.

Des études récentes ont montré que sur les périodes estivales de 2014-2022, sur l'ensemble des départements métropolitains, près de 33 000 décès sont attribuables à la chaleur entre le 1er juin et le 15 septembre de chaque année, dont 23 000 décès de personnes âgées de 75 ans et plus.



Plusieurs pistes sont faites pour aider les communes en matière de prévention des canicules sur la santé des habitants.

Elles concernent la protection des scolaires, des sans-abri et des personnes vulnérables, personnes âgées et handicapées, mais aussi l'adaptation des villes à la chaleur :

via notamment le concept de «nature en ville» (végétalisation, revêtements absorbant peu de chaleur, jets d'eau, plan d'eau), concept que Millery a su réaliser notamment au niveau de l'école.

Directeur de la publication : Bernard BALLAND

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| PENSE-BETES SECRETARIAT DE MAIRIE Nouveaux horaires depuis janvier 2023 ! Mardi 16h30-18h30 Mercredi 10h-12h Et sur rendez-vous | LES NUMÉROS EN CAS D'URGENCE 24h/24 | 15 SAMU Intervention d'une équipe médicale lors d'une situation d'urgence ainsi que la redirection vers un organisme de permanence de soins | 17 POLICE SECOURS Signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate des forces de l'ordre | TRAVAUX DE JARDINAGE 8h-20h du lundi au vendredi 9h-12h/15h-19h samedi 10h-12h dimanche & jours fériés |
| | 112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes témoin ou victime d'un accident au sein de l'Union Européenne | 18 SAPEURS-POMPIERS Situation d'urgence ou un accident concernant des personnes ou des biens qui entraîne une intervention rapide | 114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES Situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Accessible par SMS et Fax. | |